

**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
 compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

25-07-2013

Dossier complet le

25 / 07 / 2013

N° d'enregistrement

F 052 13 P 0083

1. Intitulé du projet

Aménagement de la Zone d'Activités du Riblay 3 sur la commune d'Entrammes

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération de Laval

Nom, prénom et qualité de la personne
 habilitée à représenter la personne morale

M Boyer jean-christophe

RCS / SIRET

2 4 5 3 0 0 3 3 0 0 0 2 5

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Aménagement d'une zone d'activités d'environ 5,8 ha avec une SHON estimée inférieure à 40 000m2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La Communauté d'Agglomération de Laval souhaite, dans le cadre de sa politique de développement des zones d'activités sur son territoire, aménager au Sud de Laval sur la commune d'Entrammes la zone d'activités dite du Riblay 3 à proximité de la RN162.

Elle se situe au Nord de la ZA du Riblay existante.

Le projet prévoit également la création d'une station de traitement des eaux usées qui n'est pas soumise à étude d'impact au regard de la rubrique 20.

4.2 Objectifs du projet

D'une surface d'environ 5,8 hectares, cette zone classée en 1AUe au PLU de la commune sera destinée à recevoir à terme des activités économiques (artisanat, petite industrie).

L'objectif est d'accueillir des entreprises nécessitant des parcelles d'environ 3000 à 5000 m² ; 6 à 7 parcelles de 1000m² à 1500m² sont aussi programmées.

La surface de plancher sera inférieure à 40 000m²

Cette zone se fera en différentes tranches (voir plans joints)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Caractéristiques principales du projet portant sur l'ensemble des tranches:

L'accès au site se fera depuis la zone du Riblay existante qui est elle-même desservie via un giratoire existant sur la RN 162.

Les parcelles de cette zone seront desservies par des voies à créer de 400ml et par l'ensemble des réseaux durs et souples habituels (eaux usées, eaux pluviales, AEP, EDF, Télécom, THD). Pour les eaux usées, le site sera muni d'un réseau collectif séparatif et une station de traitement des effluents sera construite pour traiter les effluents de la zone d'activités du Riblay 3 et notamment de la ZA du Riblay existante. Un réseau collectif séparatif y sera donc créé également. Concernant les eaux pluviales, il existe un exutoire superficiel naturel à proximité du site représenté par le ruisseau de la Vallée qui coule à 400 m au Nord-Ouest du site. Nos eaux se rejeteront dans ce ruisseau (pas de connexion avec l'étang existant situé au nord).

Compte tenu de la topographie du site et du parti d'aménagement, un bassin de rétention à sec à faible pente sera installé dans le périmètre de la zone d'activités pour gérer les eaux pluviales. Les haies existantes seront maintenues.

L'adaptation loi barnier au droit sur cette zone le long de la RN 162 a été traitée dans le PLU de la commune. Ce parti d'aménagement sera intégré au projet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La zone d'activités sera entretenue par laval agglomération.

L'entretien des espaces verts et des voiries sera réalisé de la façon la plus douce possible.

Tailles et fauchages seront réalisés systématiquement (interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires).

La station de traitement des effluents sera gérée par la commune.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Il fera l'objet d'une étude d'incidence et d'un dossier de déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement (dit Dossier Loi sur l'eau) (en cours de constitution) ainsi que d'un permis d'aménager (en cours de constitution).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie global du projet	5,8 ha
Surface de plancher	inf à 40 000m ²
Bassin de rétention	800 m ³
Station de traitement des effluents	Env 150 EH (maxi 400EH)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le Riblay à Entrammes

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 ° 43' 55 " O Lat. 48 ° 00' 59 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Pas de lien fonctionnel avec d'autres travaux

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet d'aménagement prend place sur des terres agricoles avec une parcelle de 5,2 ha actuellement en culture, séparée par la voie communale d'une petite parcelle de 0,24 ha en prairie permanente. Ces terrains sont destinés à l'urbanisation et ne disposent pas d'intérêt écologique notable. Le site présente un écosystème de type agricole bocager. Il comprend des parcelles en culture entourées partiellement de haies bocagères résiduelles. Le patrimoine végétal est limité, quelques arbres isolés seront conservés dans le cadre de l'aménagement du projet. Cet habitat abrite une faune classique ne présentant pas d'intérêt particulier : oiseaux, mammifères et micro-mammifères inféodés au milieu bocager.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zone 1 AUE au PLU d'Entrammes (approuvé en juin 2012)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'exposition au bruit inscrit au PLU lié à l'exploitation de l'aérodrome Laval Entrammes (seul l'emprise du bassin et de la station se situe dans la zone D indice Lden 50 = voir plan)

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone d'activités raccordée au réseau d'adduction d'eau potable d'Entrammes
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prend place sur des terres agricoles appartenant à la Communauté d'Agglomération de Laval classées en 1AUE (urbanisable) au PLU d'Entrammes.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets de la station d'épuration peuvent présenter des risques sanitaires en cas de dysfonctionnement de l'ouvrage. Toutefois, les risques sont faibles compte tenu de la taille de la station d'épuration.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de bruit seront liées à la circulation routière et au fonctionnement des entreprises.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques d'odeurs seront liés au fonctionnement de la station d'épuration
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage public des voies internes de la Zone d'Activités (non prévu dans un premier temps)
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les rejets hydrauliques seront les rejets d'eaux pluviales à la sortie du bassin de rétention (stockage de 800 m³ avec un débit de fuite de 15 l/s) et les rejets d'eaux usées traitées (150 EH - 22,5 m³/j). Ils seront dirigés vers le ruisseau dit de la Vallée qui se jette ensuite dans la Mayenne.</p> <p>Les risques sont la dégradation de la qualité des eaux du ruisseau en cas de pollution. (dysfonctionnement de la station d'épuration ou du bassin de rétention)</p>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La station de traitement des effluents n'est pas soumise à étude d'impact (rubrique 20); L'étude au cas par cas pour ce projet est liée au dépassement des seuils de la rubrique 33.

Toutefois, le projet porte sur la création en différentes tranches d'une petite zone d'activités le long de la RN162 dans la continuité de la zone d'activités existante sur des terrains de laval agglomération classés en 1AUe au PLU. Ils sont actuellement exploités (à titre précaire) et donc à usage agricole (en grande partie cultivée).

Notre maître d'oeuvre n'a pas identifié d'enjeux environnementaux sur cette zone et les haies existantes seront maintenues dans le cadre du projet.

Lors de la création du PLU, la commune n'a pas également identifié d'enjeux environnementaux (haies remarquables; zones humides) sur cette zone.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet

8. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à **LAVAL**

le, **22/07/2013**

Signature

